

# SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE GIEZ

Mardi 28 juin 2016, Grande salle, 20 heures.

L'Assemblée est dirigée par M. Jean-Marc Buchillier, Président.

Le Président rappelle que ce conseil fonctionne encore avec la composition de la législature qui se termine et que les conseillers qui ne se sont pas faits assermentés le 13 avril dernier pourront se faire assermenter lors du prochain conseil. Il leur faudra suivre le site internet ou le pilier public.

Une assermentation est demandée.

Claude Amiet	
--------------	--

Il y a un auditeur libre.

L'appel nominal révèle la présence de 33 membres sur 58. Le Conseil peut donc délibérer.

## 1. Ordre du jour

- Assermentations au Conseil Général
- Appel
- Lecture du procès-verbal de la dernière séance
- Communications de la Municipalité
- Rapport municipal sur les comptes communaux 2015
- Préavis relatif à l'adhésion au groupement forestier 7
- Préavis municipal relatif à la demande d'un crédit de CHF 15'000 pour le déménagement et le regroupement de la déchetterie du village avec celle du bois de la Râpe
- Préavis municipal concernant l'arrêté communal d'imposition pour 2017
- Divers et propositions individuelles

## 2. Lecture du procès verbal de la dernière séance

Il y a une petite modification (il faut lire 300 m<sup>3</sup> au lieu de 300 m<sup>2</sup> à la page 3)

Suite à sa lecture, le procès-verbal modifié du 22 mars 2016 est accepté à l'unanimité moins une abstention.

## 3. Communications de la Municipalité

**Jean-Daniel Cruchet, Syndic (Administration générale, Finances, Aménagement du territoire, Police des constructions)**

- La nouvelle Municipalité s'est réunie et les dicastères ont été répartis comme suit.
  - M. Jean-Daniel Cruchet, Syndic : Administration générale, Finances, Police des constructions
  - M. Stéphane Colomb, Municipal : Déchetterie, STRID, Travaux publics

- Mme Antonietta Derosa Favre, Municipale : Ecoles, RADEGE, Affaires sociales
- M. Hervé Kemmling, Municipal : (Réseau EU / EC – Distribution eau publique – Circulation et sécurité, Service du feu, Pci, Forêts)
- M. Felix Oberhänsli, Municipal : Aménagement du territoire, Bâtiments communaux, site internet
- Une nouvelle boursière a été engagée au 1<sup>er</sup> juin. Il s'agit de Mme Armelle Fardel de Mutrux.
- Révision du PGA : l'étude présentée lors du dernier Conseil a débuté. La Commune a la volonté de mettre une partie des parcelles constructibles en zone réservée. Le dossier est actuellement en examen préalable au SDT. L'objectif est de permettre à la commune de réviser le PGA dans les meilleures conditions. Il est prévu que cet objet soit présenté lors du Conseil général de décembre 2016.
- Le 1<sup>er</sup> août sera organisé au refuge par une équipe mise sur pied par Benoît Kemmling.

**Nathalie Bétrix (Ecoles, RADEGE, Affaires sociales, site internet)**

- Pas de communication.

**Hervé Kemmling (Forêts, Terrains communaux, Déchetterie, STRID, Service du feu, Pci)**

- Pas de communication.

**Félix Oberhänsli (Bâtiments communaux, éclairage public, Voirie, Travaux)**

- Bâtiment scolaire : des problèmes de fuite liés au chauffage ont été identifiés. Les coûts s'élèvent à CHF 15'000. Il est noté qu'à l'avenir le bâtiment qui a 30 ans, va engendrer des coûts d'entretiens plus élevés.
- Les points lumineux qui fonctionnent au mercure seront remplacés.

**Nicolas Rouge (Réseau EU / EC – Distribution eau publique – Circulation et sécurité)**

- Fuites annoncées au début de l'année : rien n'a été trouvé. Il s'agit probablement d'un consommateur qui a laissé un robinet ouvert sur une période prolongée.
- Nouveau règlement de la distribution de l'eau : il a été adopté par le Conseil d'Etat le 31 mai 2016. Les tarifs sont à l'examen à Berne (M. Prix). Des questions ont été posées sur la taxe d'abonnement locative.
- Une association intercommunale a vu le jour pour la STEP pour la région de Grandson. Il sera prévu que chaque commune paiera au prorata du rejet des eaux usées.
- Réservoir :
  - Un diagnostic est en cours sur l'état du réservoir (positif).
  - Notre réservoir joue un rôle important pour l'interconnexion régionale. Le Comité de l'ACRG a présenté au Conseil Intercommunal un préavis pour une location annuelle de CHF 32'000 au lieu de celle demandée par notre commune de CHF 42'000 ; la réduction est expliquée par la part de la

Commune de Giez pour l'utilisation du réservoir. La Municipalité va faire une analyse avec la boursière communale sur ce montant. Cela porte uniquement sur la partie résiduelle du réservoir.

- Les 2 cuves seront opérationnelles à 100 % à fin juillet.
- Une présentation des travaux est réalisée

#### **4. Rapport municipal sur les comptes communaux 2015**

**M. Jean-Daniel Cruchet**, Syndic donne lecture du préavis municipal.

**M. Daniel Hess**, rapporteur de la Commission de gestion, donne lecture du rapport de la commission. La Commission s'est réunie avec la présence des membres de la Commission des finances qui était invitée.

La Commission note que les points soulevés lors de l'examen des comptes 2014 (chauffage et changement de fiduciaire) avaient été considérés.

En ce qui concerne le chantier de la mise en séparatif la commission fait quatre constatations et ainsi que quatre recommandations et encourage la commune à s'assurer de la perception de la taxe unique de raccordement lors de travaux.

La Commission recommande d'approuver les comptes tels que présentés ainsi que la gestion de la bourse communale pour l'exercice 2015.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

**M. Nicolas Rouge**, Municipal donne des explications sur la base des constatations et recommandations relatif au chantier de la mise en séparatif.

**Mme Sandrine Cottens** indique que la question des regards n'a pas été présentée à l'époque. M. Rouge indique que pour chaque dossier, un PV de décision a été établi et qu'on peut lui poser des questions. Il relève aussi qu'il y a des cas où cela n'était manifestement pas nécessaire (p. ex. en cas de pente).

Le Président invite le Conseil à passer au vote sur le rapport

**Le rapport sur les comptes communaux est accepté à l'unanimité, moins une abstention.**

#### **5. Préavis relatif à l'adhésion au groupement forestier 7**

**M. Hervé Kemmling**, Municipal, donne lecture du préavis municipal.

**M. Jean-François Jeannin**, rapporteur de la Commission ad-hoc, donne lecture du rapport de la commission.

La Commission recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

M. Hervé Kemmling rappelle que la Commission de gestion s'était penchée sur les statuts.

Le Président invite le Conseil à passer au vote sur le préavis

**Le préavis est accepté à l'unanimité.**

- ***Adhérer au « Groupement forestier 7 »***

- **Autoriser la Municipalité à signer les statuts du « Groupement forestier 7 »**
- **Approuver la dissolution du Groupement des triages forestiers du 7<sup>ème</sup> arrondissement du Canton de Vaud dès l'entrée en force des statuts du « Groupement forestier 7 »**

**6. Préavis municipal relatif à la demande d'un crédit de CHF 15'000 pour le déménagement et le regroupement de la déchetterie du village avec celle du bois de la Râpe**

**M. Hervé Kemmling**, Municipal, donne lecture du préavis municipal.

**Mme Sandrine Grandguillaume**, rapporteur de la Commission ad-hoc, donne lecture du rapport de la commission.

La Commission propose que, du fait de la perte du libre accès actuel, une ouverture supplémentaire soit proposée le lundi soir en été et que l'ouverture du samedi soit prolongée d'une heure (10h00 à 17h00).

La Commission propose d'accepter le préavis tel que présenté.

**M. Christian Duvoisin**, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport de la commission.

La Commission estime que des coûts additionnels et frais supplémentaires n'ont pas été prévus dans le préavis (p. ex mise à l'enquête en cas d'extension sur la parcelle 302, propriété de la Commune de Grandson ; aménagement et entretien des accès en cas de neige, verglas ; entretien des routes et des banquettes suite à l'augmentation du trafic et des poids lourds). De plus une mise à l'enquête pourrait engendrer le risque d'une fermeture de la déchetterie dans son site actuel ce qui provoquerait des frais de gestion supplémentaires.

La Commission propose de refuser le préavis tel que présenté vu que ce projet montre des lacunes au niveau de la mise à l'enquête et de sa faisabilité. Elle propose à la Municipalité d'étudier un projet de déchetterie villageoise plus élaboré qui puisse se faire sur une parcelle communale.

Le Président demande à la Municipalité sa position suite à cette demande de refuser le préavis et d'étudier un projet de déchetterie villageoise plus élaboré.

M. Kemmling indique que la Municipalité est prête à entrer en matière pour les horaires d'ouverture de 09h00 à 17h00 le samedi. Une rencontre a lieu demain avec les services du Canton (DGE – Direction Générale de l'Environnement) pour déterminer si une mise à l'enquête est nécessaire. Dans l'affirmative, la Municipalité reverrait sa position.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

Mme Sandra Aubert demande s'il est possible de prendre l'avis du Conseil sur le regroupement de la déchetterie au bois de la Râpe.

M. Jean-François Jeannin relève également les risques en hiver d'un tel regroupement. De même, il y avait un projet de mettre une déchetterie au centre du village sur la parcelle récemment acquise.

M. Jean-Daniel Cruchet indique qu'en cas de refus, la possibilité d'installer la déchetterie sur la parcelle 54 serait étudiée par la Municipalité.

M. Marcel Montandon fait une remarque sur les éléments de la mise à l'enquête de l'époque.

M. Peter Schwegler mentionne également les aspects de la place de jeux et de la place de parc et que les trois projets soient liés.

D'autres interventions ont encore lieu.

M. Jean-Daniel Cruchet indique que la Municipalité retire le préavis. Ce dossier sera analysé à nouveau par la nouvelle Municipalité après avoir obtenu les informations de la DGE.

Le Président clos le débat en demandant que la Municipalité vienne avec un projet documenté et **prend note que le préavis est retiré.**

## 7. Préavis municipal concernant l'arrêté communal d'imposition pour 2017

**M. Jean-Daniel Cruchet**, Syndic, donne lecture du préavis municipal.

**M. Christian Duvoisin**, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport de la commission.

La Commission recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

La parole n'étant pas demandée, le Président invite le Conseil à passer au vote sur le préavis

**Le préavis est accepté à l'unanimité.**

## 8. Divers et propositions individuelles

- M. Jean-Daniel Cruchet remercie Mme Nathalie Betrix, Mme Sandrine Cottens, M. Nicolas Rouge ainsi que Jean-Marc Buchillier pour leur dévouement dans leur fonction.
- M. Jean-Marc Buchillier donne quelques propos suite à son mandat qui s'achève ce soir.

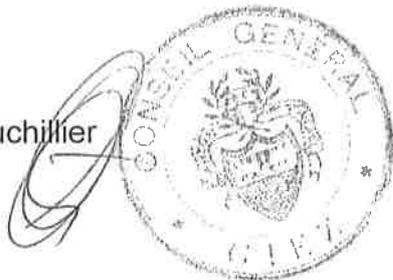
La parole n'étant plus demandée, le président met un terme au Conseil à 21h56.

Une verrée est servie.

Ainsi fait à Giez, le 28 juin 2016

Le Président

Jean-Marc Buchillier



Le Secrétaire

Bernard Milliet